RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'énergie

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 23 NOV. 2015

Fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR : DEVK1526174A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet, en date du 14 octobre 2015 ;

Vu l'avis émis le 18 novembre 2015 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent :

Article 1er

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2015 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite :

Rik VANDERERVEN

Patrick LEBOEUF

Philippe PERRAIS

Sylvie ANDRE

Bernard MEYZIE

Florence MEA

Claire CHAFFANJON

Benoît DUFUMIER

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 23 NOV. 2015

Pour la ministre et par délégation
Pour la directrice des ressources humaines
La sous-directrice des carrières et de l'encadrement
Marie-Aimée DEANA-COTE

Pour le ministre et par délégation
Pour le chef du service des ressources humaines
Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières
Michel GOMEZ